

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Roger Golay, Pascal Spuhler, Jean-
Marie Voumard, Olivier Sauty, Florian Gander,
Eric Stauffer, André Python, Jean-François
Girardet, Sandro Pistis*

Date de dépôt : 23 mars 2012

Proposition de résolution

Fermons les centres de requérants d'asile en zone urbanisée !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les centres de requérants d'asile sont un facteur d'insécurité, favorisent le trafic de drogue à proximité et occasionnent de nombreux problèmes ;
- que les habitants de Lancy, de Carouge, d'Onex et d'autres communes ne veulent pas de ces centres qui causent des problèmes gigantesques aux riverains ;
- que les zones urbanisées ne sont pas adéquates à ces hébergements ;

invite le Conseil d'Etat

- à fermer les centres pour requérants d'asile qui se situent dans des villes et des zones urbanisées ;
- à ouvrir un centre dans la zone aéroportuaire, en bout de piste, pour les plus dangereux.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les centres de requérants d'asile sont imposés aux communes par un diktat de la Berne fédérale.

Ces centres sont créateurs de grands problèmes avec le voisinage. Il convient donc de ne pas faire n'importe quoi et de ne pas choisir la voie de la facilité en sélectionnant les lieux rapidement disponibles, alors que les riverains paient au prix fort des mauvais emplacements.

A Lancy, Carouge, Onex et dans d'autres communes, nous avons eu écho de graves problèmes et d'inquiétudes, qui correspondent bien à une réalité. Certains veulent cacher leur tête dans le sable afin de ne pas voir ce qui peut les déranger. Ce n'est pas une politique acceptable.

Il est certain que le « politiquement correct » censure la réalité de ces centres, parce qu'on ne veut pas nous dire précisément ce qui se passe. En ne voulant pas nous dire la vérité, prend-on les citoyens de ce canton pour des adultes ?

Nous ne voulons pas que ces centres soient installés près de lieux urbanisés où l'insécurité risque de se développer.

Au contraire, il faut choisir un meilleur emplacement, qui soit bien éloigné des zones urbanisées, pour des personnes qui sont un potentiel facteur de risques.

L'endroit idéal, pour les plus dangereux, reste la zone aéroportuaire, en bout de piste par exemple. D'autant plus que les limites de ces zones sont sous la haute surveillance de la police.